



Dispositions avitaillement JetA1

Annule et remplace l'Info SV 40r1 du 26/08/2021

Dans l'attente de **la mise en place d'une nouvelle cuve où du JetA1 remplacera le gazole**, jusqu'à nouvel avis
l'avitaillement DA40 sur la plateforme est suspendu.

Dès lors que la quantité de carburant à bord d'un DA40 de l'ACRL est estimée à moins de 2x10 gallons au poser à Eyguières,
YY et BO peuvent être avitaillés en Jet A1 à Avignon ou à Aix
avant un retour au terrain de préférence par le trajet le plus direct.

Les commandants de bord doivent s'assurer de
respecter les normes de masse et centrage
en cas de pleins complets à savoir :
2 x 20 gal dans le F-HYYY
2 x 15 gal dans le F-HABO
(=> probable limitation à 3 personnes à bord)

RAPPEL : effectuer une purge systématique avant chaque vol
(sauf en cas de vols qui s'enchaînent)
⇒ **A minima, avant le premier vol de la journée.**

Dispositions financières

(ne concerne que l'appoint JetA1 effectué sur les deux terrains cités)

Temps de vol : horamètre majoré du forfait 0,2h comme d'habitude.

Taxe d'atterrissage LFMV ou LFMA : à la charge du club.

Remboursement (via OF) du forfait 0.2h du vol avec « Appoint JetA1 » en commentaire.

Paieement du carburant : **Carte TOTAL** (disponible dans le carnet de route).